



Détérioration de l'assurance chômage des frontaliers français : l'OGBL et le LCGB restent vigilants !

Le 15 novembre dernier, un accord a été conclu en France qui entraînerait une détérioration totalement intolérable de l'indemnité de chômage des frontaliers français. Cette mesure, purement budgétaire, a immédiatement été dénoncée comme étant discriminatoire par les syndicats OGBL et LCGB.

Selon une information parue hier soir, le gouvernement français compterait finalement faire marche arrière et ne pas appliquer cette mesure.

Si cette information devait se confirmer, la décision ne pourrait être que saluée par les syndicats OGBL et LCGB, qui militent contre toute discrimination des frontaliers.

En ce qui concerne la question évoquée de la responsabilité de la prise en charge des indemnités de chômage, les syndicats souhaitent qu'une solution soit trouvée au niveau européen pour garantir au mieux les droits des frontaliers. Si une solution européenne ne peut être trouvée, les syndicats OGBL et LCGB appellent le gouvernement luxembourgeois à négocier des accords bilatéraux respectant les droits des frontaliers.

Les syndicats suivront ces dossiers de près et interviendront en temps voulu auprès des autorités politiques luxembourgeoises et des autres pays de la Grande Région.

***Communiqué par l'OGBL et le LCGB,
le 4 novembre 2024***